

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON, les Chambres d'Agriculture et NATEA Agriculture.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>,
sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr



COLZA

Stades phénologiques et observations du réseau

Cette semaine, 11 parcelles du réseau ont été observées.

Le stade va de « 7 feuilles » (B7) à « rosette » (Bn) ;

- ✚ 9 % au stade « 7 feuilles » (B7) ;
- ✚ 91 % au stade « rosette » (Bn).

	Semis	Stade	Baris (cuvette)	Charançon bourgeon terminal (cuvette)	Altises piégées (cuvette)	Fréquence sur végétation (% plantes touchées)				
						Larves altises	Alternaria	Virose transmise pucerons	Phoma	Pseudocercospora
87 - Rancon	24/08/2014	Rosette			2					
87 - Nexon	28/08/2014	Rosette		1						50%
87 - Breuilaufa	01/09/2014	Rosette	2	1						
87 - Peyrilhac	03/09/2014	Rosette		6						5%
87 - Feytiat	05/09/2014	Rosette		1						
87 - St-Hilaire-Bonneval	09/09/2014	Rosette	1							
87 - Le Palais-sur-Vienne	09/09/2014	Rosette						5%		5%
23 - Genouillac	01/09/2014	Rosette	5	12						
23 - Viersat	01/09/2014		Parcelle non observée							
23 - St-Sulpice-Le-Guéretois	01/09/2014	Rosette		4					3%	
23 - Bourgneuf	03/09/2014	Rosette		7	2					60%
19 - Allassac	16/09/2014	7 feuilles								

Traitement insecticide effectué la semaine dernière sur la parcelle de Bourgneuf

Grosses altises

Période de risque, Seuil de nuisibilité : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal N°4 du 30 septembre 2014, disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>

Observations du réseau : Des altises ont été piégées dans les parcelles de Rancon (87) et Bourgneuf (23) : 2 altises dénombrées dans chacune de ces cuvettes.

Evaluation du risque – altises adultes

Aucun risque

Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
05 55 10 37 90
accueil@limousin.chambagri.fr

Référents filières et rédacteurs du bulletin :

Céréales à paille

Philippe PENICHOU
FREDON Limousin

05 55 04 64 53

ppenicou@fredon-limousin.fr

Colza - Maïs

Valérie LACORRE
Chambre Départementale d'Agriculture Haute-Vienne

05 87 50 40 00

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Larves d'altises

Eléments de biologie

Ces larves sont très petites, d'une longueur de moins de 3 mm **avec les deux extrémités noires et 3 paires de pattes.**



Ne pas confondre avec des larves de mouche qui peuvent être présentes également dans les pétioles et qui n'ont pas de patte. Ces dernières sont sans incidence sur la plante.

Simulation du cycle de développement

En fonction de la date du début du vol des altises, il est possible de simuler les dates de pontes ainsi que l'évolution des différents stades larvaires. Ces prévisions de dates sont obtenues à partir des données météorologiques réelles de l'année et complétées par des valeurs médianes. En base 7, selon le Cetiom, il faut atteindre 40°C degrés – jour pour la ponte, 190°C pour l'éclosion et 240°C pour la larve L2.

	Date début du vol	Ponte	Eclosion	Larve L2
Creuse	23-sept	30-sept	23-oct	fin mars
Haute-Vienne	23-sept	28-sept	16-oct	24-oct

Pour le département de la Creuse, les données météorologiques utilisées sont celles de la station de Boussac, celles de Magnac-Laval servant à la simulation en Haute-Vienne.

Des sondages larvaires pourront être réalisés d'ici à la semaine prochaine, sur les parcelles ayant atteint le stade rosette. Sur la parcelle de Rancon (87), 10 pieds ont été disséqués : aucune galerie et aucune larve n'a été visualisée.

Période de sensibilité : Depuis le stade rosette jusqu'à la sortie de l'hiver.

Seuil de nuisibilité

Comment observer les larves de grosse altise ?

Par dissection : seuil de 7 pieds sur 10 portant au moins une galerie

- ✚ Prélever 20 plantes dans plusieurs endroits de la parcelle et observer les pétioles ;
- ✚ Couper les plantes au niveau du collet puis les pétioles en deux pour vérifier s'il y a présence de galeries ou de larves. Le recours à une loupe est nécessaire pour les premiers stades ;
- ✚ Il existe une bonne corrélation entre le pourcentage de plantes infestées et le nombre de larves en moyenne par plante. Le risque de destruction du bourgeon terminal est d'autant plus important que les larves sont nombreuses et que la culture est en état de faiblesse.



Photo : Cetiom

Par la technique Berlèse : seuil de 60 larves pour 20 plantes

- ✚ Prélever 20 plantes en les coupant au niveau du collet ;
- ✚ Eliminer l'extrémité des feuilles, laver les plantes ;
- ✚ Disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (type cuvette jaune) dans lequel on met un mélange eau + alcool modifié (50/50) ;
- ✚ Utiliser deux récipients si nécessaire ;
- ✚ Disposer dans une pièce chauffée et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes ;
- ✚ Les larves présentes se retrouvent dans la solution dans un délai maximum d'une semaine.



Photo : Cetiom

La méthode ne permet pas de détecter le nombre de plantes porteuses d'altises mais peut confirmer la présence de larves et leur nombre.

En cas d'absence de larve lors de ce premier bilan, une vérification ultérieure en cours d'hiver sera néanmoins nécessaire.

Evaluation du risque – larves d'altises

La douceur annoncée reste favorable aux pontes ainsi qu'au développement des larves. Restez vigilant.

Charançon du bourgeon terminal (*Ceuthorhynchus piciparsis*)

Éléments de biologie, Période de risque, Seuil de nuisibilité : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal N°7 du 21 octobre 2014, disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>

Observations du réseau : Des charançons du bourgeon terminal ont été piégés sur 7 parcelles sur 11 (de 1 à 12 par piège) : à Breuilaufa, Nexon, Peyrilhac, Feytiat (87), Genouillac, Saint-Sulpice-le-Guéretois et Bourgneuf (23).

Evaluation du risque – charançon du bourgeon terminal

Soyez très vigilant, la période de risque étant actuellement en cours, surveillez vos parcelles.

Baris

Éléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal N°6 du 14 octobre 2014, disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>

Observations du réseau : Quelques Baris sont piégés sur Saint-Hilaire-Bonneval, Breuilaufa (87) et Genouillac (23).



Baris adulte

Evaluation du risque – baris

Ce coléoptère n'est pas considéré comme nuisible.

Puceron vert (*Myzus persicae*)

Observations du réseau : A hauteur de 5 % sur la parcelle du Palais-sur-Vienne (87).

Stade de sensibilité : Jusqu'au stade « 6 feuilles ».

Seuil de nuisibilité : 2 pieds sur 10 présentant des foyers de pucerons.

Evaluation du risque – puceron vert

Risque faible, la plupart des parcelles ayant dépassé le stade 6 feuilles.

Pseudocercosporella

Nombreuses petites taches brunes sur feuilles qui deviennent blanc beige au centre, de 5 à 15 mm qui peuvent se rejoindre pour former des taches blanches plus importantes.

Observations du réseau : Symptômes sur les parcelles de Nexon, Peyrilhac, Le Palais-sur-Vienne (87) et Bourgneuf (23).

Nuisibilité faible à l'automne même dans les cas les plus touchés.

Phoma

Sur feuilles, taches arrondies gris cendré de 5 à 15 mm, portant des points noirs (pycnides).

Observations du réseau : Symptômes sur la parcelle de Saint-Sulpice-le-Guérétois (87).

Nuisibilité directe des macules nulle.

Risque d'élongation

Il est noté un début d'élongation sur la parcelle de Breuilaufa (87) (variété Athletic), de 2 à 4 cm.

Ce phénomène est amplifié cette année par des conditions météorologiques très favorables.



Photo : Cetiom

L'élongation s'estime en mesurant la longueur de tige entre le collet et l'apex terminal après avoir sectionné un colza au niveau du collet et en coupant longitudinalement la tige. On estime qu'il y a une élongation significative dès que cette distance est supérieure à 5 cm (*source : Cetiom*).



Poursuite des chantiers de semis dans d'excellentes conditions météorologiques. Ce temps doux et sec devraient durer jusqu'à la fin de la semaine. La croissance de la végétation est vigoureuse.

15 parcelles ont été observées cette semaine :

- ✚ Les parcelles semées fin septembre sont à début tallage ;
- ✚ Les semis du 05/10 sont à « 3 feuilles » ;
- ✚ Ceux de la mi-octobre présentent 1 voire 2 feuilles étalées.

Limaces

Présentation, rappel des dégâts : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal N°5 du 07 octobre 2014, disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>

Observations du réseau

Peu de dégâts visibles sur les parcelles du réseau déjà levées. Les conditions globalement sèches ne sont pas favorables à l'activité de ces ravageurs. La vigilance demeure sur les situations qui présentent des facteurs à risques, présentées dans le bulletin n°7 du 05/10/2014.

Quelques traces de morsures sur limbes :

- ✚ 2 % sur orge à « 1 feuille » (Berneuil - 87) ;
- ✚ 1 % sur orge à « 2 feuilles » (Pionnat - 23) ;
- ✚ 1 % sur orge à « 1 feuille » (La Meyze - 87) ;
- ✚ 3 % sur orge à « 1 feuille » (Breuilaufa - 87).

Seuils de nuisibilité : On considère que le risque est élevé à partir de 20 limaces/m².

Stades de sensibilité : De la levée jusqu'à début tallage

Evaluation du risque – limaces

Le retour des pluies en fin de semaine devrait faire augmenter sensiblement le risque.

Cicadelles des céréales

Ces organismes sont potentiellement vecteurs du virus responsable de la maladie des pieds chétifs. Leur présence dans les parcelles est anodine mais il convient de surveiller l'importance des populations.

Observations du réseau

Résultats de piégeages :

- ✚ Flavignac (87) (blé à « 1 feuille ») : 3 individus piégés
- ✚ Breuilaufa (87) (orge à « 1 feuille ») : 60 individus piégés

Seuils de nuisibilité

- ✚ Jusqu'à 30 captures hebdomadaires, le risque de contagion est nul ;
- ✚ Au-delà et jusqu'à 80 individus piégés, le risque est modéré ;
- ✚ Avec plus de 100 captures, les dégâts de « pieds chétifs » sont certains.

Stades de sensibilité : De levée à « 3 feuilles »

Pucerons d'automne

Plusieurs espèces de ces pucerons (principalement *Rhopalosiphum padi*) sont susceptibles de transmettre la Jaunisse Nanisante de l'Orge (JNO) maladie virale qui peut gravement affecter les céréales certaines années. L'orge et l'avoine sont les cultures les plus sensibles, mais le blé est lui-même plus sensible que le triticale et le seigle.

Observations du réseau

Résultats de piégeages : 2 individus sur un blé à Flavignac (87)

Suivis sur végétation : 2 % sur un orge à Flavignac (87)

Stade de sensibilité : A partir de la levée

Seuils de nuisibilité : 10 % de pieds porteurs sur un échantillon d'au moins 50 plantes à partir de la levée ou station prolongée des individus (plus de 10 jours).

Evaluation du risque – pucerons d'automne

Les conditions météorologiques (absence de vent et de précipitations, températures douces) continuent à être favorables à l'installation de ces aphidés. Le risque concerne essentiellement les semences non protégées.

A RETENIR

COLZA

Altises adultes : Aucun risque

Larves d'altises : La douceur toujours d'actualité reste favorable aux pontes ainsi qu'au développement des larves. Restez vigilant.

Charançon du bourgeon terminal : Soyez très vigilant, la période de risque étant actuellement en cours, surveillez vos parcelles.

Puceron vert : Risque faible, la majorité des parcelles ayant dépassé le stade 6 feuilles

Baris : Ce coléoptère n'est pas considéré comme nuisible.

CEREALES A PAILLE

Limaces : A surveiller, stade sensible de la levée à 3 feuilles

Cicadelles : Surveillance de l'activité par piégeage. Conditions favorables.

Pucerons d'automne : Conditions favorables.

PROCHAIN BULLETIN MARDI 4 NOVEMBRE

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

